

Les subsides

M. Harquail: Monsieur le Président, je serais parmi les premiers à donner raison au député. Il siège ici depuis plusieurs années et possède l'expérience du gouvernement. Il connaît le Règlement de la Chambre, de même que la Constitution dont nous avons doté le Canada. Je crois qu'il connaît bien la loi et les règles qui s'appliquent précisément à la question qu'il vient de poser. Je ne crois pas utile d'ajouter quoi que ce soit. Il est l'un des plus éminents députés de l'opposition, et je me garderais bien de lui faire la leçon sur la distinction entre une séance et une session.

Le Canada et le Parlement n'ont rien à gagner en perdant leur temps à débattre cette motion stupide dont nous discutons actuellement. Ce n'est qu'une tactique dilatoire. On se rappelle l'obstruction dont le Parlement a été victime lors de l'épisode des cloches, de même que les attaques dont la présidence a été l'objet. Si c'est tout ce que nos honorables vis-à-vis ont en tête, je ne retiendrai pas plus longtemps l'attention de la Chambre.

M. McDermid: Monsieur le Président, si le député juge la motion tellement stupide, puis-je lui demander pourquoi il a jugé bon de gaspiller 20 minutes du temps de la Chambre pour en parler?

M. Harquail: C'est l'essence même de cette très importante institution; nous sommes ici pour faire notre travail. J'ai été élu pour représenter une région très importante du Canada. Je suis fier de représenter ici la circonscription de Restigouche, à laquelle je voulais faire allusion à la fin de mon exposé. Le député sait pertinemment que dans tout régime démocratique, une certaine responsabilité incombe à l'opposition aussi bien qu'au gouvernement. C'est également vrai au Canada. Nous acceptons notre rôle, et j'ose espérer que l'opposition voudra bien rendre notre tâche un peu moins ingrate en nommant des députés qui consacreront suffisamment de temps et d'effort pour rédiger des motions stimulantes, qui mériteraient vraiment d'être étudiées durant les périodes dont nous disposons à la Chambre.

• (1650)

Le président suppléant: Questions et réponses.

M. Clarke: Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt les commentaires du député, et je le remercie sincèrement de se préoccuper de la direction de notre parti. Je me demande s'il a songé le moins au monde à l'absence totale de direction de son côté de la Chambre?

M. Harquail: Vendredi dernier, il y avait exactement 15 ans que nous applaudissions l'un des meilleurs chefs politiques, l'un des premiers ministres les plus dynamiques et les plus compétents que le Canada ait connus, et qui le demeurera pendant de longues années. Le député me fournit une excellente occasion, monsieur le Président, de dire quelque chose que je voulais dire pendant mon exposé, ce que je me suis abstenu de faire, à savoir que si nous avons pu réaliser tant de choses et donner suite au discours du trône de si belle façon, c'est grâce aux qualités de chef et au dynamisme du premier ministre. Nous

en sommes très fiers. Je dois remercier mon ami de la Colombie-Britannique de me fournir cette excellente occasion de dire qu'il n'y a aucun doute dans l'esprit de quiconque que le premier ministre a démontré son intelligence et sa capacité d'accomplir de grandes choses.

Par contre, je voudrais dire à mon vis-à-vis, à la suite des observations que l'on a entendues de sa part cet après-midi, que son parti, qui joue le rôle d'opposition officielle et auquel il semble fier d'appartenir, a tenu trois congrès depuis deux ans et qu'il n'a pas encore réussi à présenter un programme et à préciser aux Canadiens quelle est sa position sur les questions d'actualité. Bien que son parti n'ait pas été capable de conserver un chef, bien qu'il ait dû abandonner le pouvoir après neuf mois, bien qu'il ait été incapable de gouverner quand on lui en a donné l'occasion, le député a l'audace de venir me poser une question cet après-midi sur la direction de mon parti. Je crois qu'il devrait retourner faire son travail à domicile, trouver un chef et essayer d'expliquer clairement aux Canadiens ce que son parti serait capable de faire avant de nous poser une question sur notre chef. Je trouve non seulement très étrange que ce parti, qui forme l'opposition officielle du gouvernement du Canada à la Chambre des communes, ait tenu trois congrès d'orientation importants en quelques années et que pas un seul Canadien ne soit capable de dire quels sont les programmes du parti et les principes qu'il défend, mais je trouve aussi que c'est un épisode bien triste de l'histoire du Canada.

M. Clarke: Monsieur le Président, je suis heureux d'apprendre que le député d'en face ne se soit pas préoccupé de la question de la direction de son propre parti. Son gouvernement a eu environ trois ans pour montrer qu'il était capable de résoudre les problèmes au lieu d'en créer. Je voudrais demander au député du Nouveau-Brunswick s'il serait heureux, si cela devait se produire, que son chef reste à la tête du parti pour les prochaines élections, peu importe quand elles se tiendront?

M. Harquail: Monsieur le Président, c'est une question qui ne se pose pas pour le moment. L'opposition officielle semble avoir un goût prononcé pour les questions hypothétiques. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que nous serons prêts pour des élections dès que le premier ministre en déclencherà, car il est le seul à avoir le privilège de pouvoir le faire. C'est le système. C'est la pratique historique, consacrée, que nous devons tous respecter, et je l'accepte. Je dois dire toutefois, monsieur le Président que, à propos de l'unité canadienne, il y a un point sur lequel nous nous entendons. Le soir où leur chef a perdu son poste d'une façon révoltante à Winnipeg, j'ai trouvé triste qu'un groupe d'hommes et de femmes puissent se comporter ainsi en public; c'était triste à voir. C'est un événement triste à rappeler cet après-midi. Voilà que peu de temps après, un membre de ce parti ose me demander ce que, d'après nous, une autre personne pourrait faire. Je lui dirai une chose en guise de conclusion: comme nous avons déjà pu le prouver, lorsque nous devons prendre une décision, nous la prendrons rapidement. Nous ferons preuve de la rapidité, de l'esprit d'initiative dont nous avons toujours fait preuve chaque fois qu'un problème s'est posé, d'une façon vraiment démocratique.